Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 20/02/2026

TEBA 44 rappelle rillettes de porc



- Noms des modèles ou références concernés : **rillettes de porc Ferme de la beurrerie (Foucher)**
- Marque : **sans marque**
- **Lot 050326035002 Date limite de consommation 01/03/2026**
- Conditionnements : **paquet sous vide d'environ 0.600 kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 12/02/2026 au 18/02/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 44138002**
- Zone géographique de vente : **Départements : LOIRE-ATLANTIQUE (44)**
- Distributeurs : **Pas d'enseigne, les rillettes sont fabriquées pour la ferme de la Beurrerie qui les vend ensuite à ses clients (prestataire de service pour eux)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présence de Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 3 mars 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0244048016**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre